

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024 dans le département de la Sarthe.

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 09/05/2023 18:08

Monsieur le Préfet,

La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe a publié un projet d'arrêté relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024. Je souhaite m'y opposer en déposant un **avis défavorable** en ce qu'il prévoit une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau du 1er juillet au 14 septembre 2023 et du 8 juin au 30 juin 2024.

Cette tradition de chasse (vénerie sous terre) est une véritable honte pour ce pays. Elle est particulièrement cruelle, aussi bien pour les blaireaux que pour les chiens, et fait appel aux instincts les plus sadiques des participants. J'ai visionné des vidéos de ces chasses et les images sont insupportables. Comment peut-on justifier et cautionner ces mises à mort, sans parler de les prolonger! Si certaines traditions sont à conserver, les temps ont changé et plus personne, si ce n'est les chasseurs, n'approuve ce genre de loisirs sanglants.

D'autre part, les blaireaux ne sont pas des animaux nuisibles, scientifiques et naturalistes l'ont amplement démontré. Tout animal a son rôle à jouer dans la biodiversité et cette dernière doit être protégée pour notre futur et celui de nos enfants.

Sincèrement,
Simone Grant